

LES RECOMMANDATIONS DU PRINTEMPS

Un climat politique stable, des politiques macroéconomiques saines avec un secteur privé vigoureux fondé sur les infrastructures nécessaires sont, avec un prompt service de la dette voire une réduction de celle-ci, les principales recommandations du comité de développement du FMI et de la Banque mondiale pour attirer les capitaux privés étrangers.

Pour le ministre belge des Finances, les pays en développement (PED) devraient préférer l'investissement étranger direct, le "plus efficace outil de développement, car il entraîne un transfert de technologie, un accès au marché, une élévation des compétences et de la gestion et une efficacité accrue"; aux flux de capitaux, risqués et imprévisibles.

En cette session du printemps, il est également préconisé des réformes de méthodes d'imposition, de l'assurance des risques et l'utilisation d'instruments de couverture pour attirer davantage d'investissements, mais aussi les prêts des banques commerciales encore hésitantes. A cet égard, le comité a invité les pays industrialisés à alléger les contraintes sur ces prêts, sans pour autant affaiblir les règles prudentielles. En ce domaine, le ministre français de l'Economie, M. Edmond Alphandery, a invité "à une extrême prudence".

Les flux de capitaux privés restent encore réservés à un petit nombre de pays. Pour

autant, ceux qui n'y ont pas encore accès "ne doivent surtout pas se décourager ni interrompre trop tôt les indispensables programmes de réformes qu'ils ont mis en oeuvre car cela les exposerait à perdre intégralement le bénéfice de tous les efforts endurés", a estimé M. Alphandery.

Le comité appelle les

P.E.D. à poursuivre les réformes économiques pour attirer cet investissement privé, devenu leur principale source de financement. Selon le FMI, l'investissement privé, représente désormais 54% des financements pour les P.E.D., dont 90% provenant de leur propre épargne.

R.N./APS

PARTENARIAT

UNE CHAMBRE DE COMMERCE ALGERO-AMERICAINE ?

Les entreprises américaines sont intéressées par toutes formes d'échanges commerciaux avec des marchés étrangers". Cette phrase résume à elle seule l'objet de la mission commerciale américaine en présence à Alger.

Lors d'une rencontre hier au siège de la Chambre nationale de commerce (CNC), M. Mohammed Mortada, chef de la délégation américaine, est venu proposer des formes de partenariat entre des entreprises algériennes et des entreprises américaines en vue de stimuler les échanges commerciaux entre les deux pays. Ses propositions principales étaient la promotion effective de ces échanges, notamment avec le privé, et la création d'une chambre de commerce algéro-américaine.

Toutefois, les conditions de partenariat restent subordon-

nées au choix du pays à stabilité politique et au fait que les entreprises de distribution aient toutes les possibilités matérielles nécessaires à la réussite de l'opération commerciale.

Sur ce point, un responsable de la CNC, M. Chaabani, a déclaré : "Je souhaiterais voir les entreprises américaines s'installer en Algérie dans le souci d'échange de technicité pour un véritable partenariat et non pour une simple opération de vente/achat".

Il est vrai que le marché algérien tente les entreprises américaines, mais la question qui reste posée concerne la forme que prendra ce partenariat, à savoir l'échange de technicité et de savoir-faire et surtout des conditions financières, comme l'ont fait entendre les opérateurs économiques présents à la rencontre d'hier.

Samira Mana